Fondée par **Henry Solus** Professeur honoraire à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PRIVÉ TOME 371

Dirigée par Jacques Ghestin Professeur émérite de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

LA TECHNIQUE LÉGISLATIVE

ÉTUDE SUR LES CODES CIVILS FRANÇAIS ET ALLEMAND

Valérie Lasserre-Kiesow

Préface de Michel Pédamon

Prix de thèse du Centre Français de Droit Comparé Prix de thèse de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) Prix André Isoré de la Chancellerie des Universités de Paris Prix de l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

L.G.D.J

Fondée par **Henry Solus** Professeur honoraire à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PRIVÉ TOME 371

Dirigée par **Jacques Ghestin** Professeur émérite de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Depuis que les lois existent, leur perfection est recherchée. La technique législative, qui apparaît comme un instrument pour la mise en œuvre formelle des choix politiques, s'inscrit sur un fond d'idéal, mais aussi de marasme puisqu'on regrette aujourd'hui une crise de la loi (internationalisation, spécialisation, inflation des lois et éclatement des centres de législation sont les raisons d'un contrôle de la quantité et de la qualité des lois rendu chaque jour plus difficile).

Du Code civil au BGB, les questions de forme, de style concernant la loi n'ont pas changé. Ce que le code devait être : bref, clair, précis, général, populaire, pratique, concret ; ce qu'il ne devait pas être : ésotérique, scientifique, didactique, théorique, casuistique, abstrait.

Pourtant lorsqu'il ne s'agit plus de dire que la loi doit être concrète, populaire, générale, mais de se demander ce qu'est un énoncé concret, ce qu'est un énoncé populaire, ce qu'est un énoncé général, là commencent les difficultés du mot. Et les illusions et les mythes de surgir, et les nuances, les demi-teintes et les clairs-obscurs de s'imposer, et les discussions de s'ouvrir sur les paradoxes du droit.

L'étude, dans la première partie de la notion de technique législative, et dans la seconde partie de l'efficacité de celle-ci sur la pratique judiciaire, propose des points de repère permettant de cerner le message législatif dans toutes ses composantes : aussi bien au moment de sa rédaction qu'au moment de son application.



ISBN 2.275.02245.7

Prix : 49 €